



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## programmes

Question écrite n° 44876

### Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes des professeurs d'histoire et de géographie face aux conséquences de l'application de la réforme des lycées dans les séries scientifiques (série S). Cette réforme doit entrer en vigueur dès la rentrée prochaine. Ainsi, il est prévu de réduire la durée de cours consacrée à l'histoire et la géographie à deux heures trente par semaine alors qu'auparavant elle était de trois heures. Une forte distorsion existe déjà entre la série S et les autres séries générales dans lesquelles l'histoire et la géographie sont enseignées à raison de quatre heures hebdomadaires. La réforme de la grille horaire ainsi proposée par le Gouvernement est inacceptable et mécontente de nombreux professeurs et sociologues. Aussi, il lui demande s'il envisage de maintenir à trois heures par semaine l'enseignement de ces deux matières et ce, dans l'intérêt des élèves car l'histoire et la géographie apportent une contribution essentielle à la formation civique des jeunes.

### Texte de la réponse

Dans sa conférence de presse du 27 avril 2000, le ministre de l'éducation nationale a défini les grandes orientations dans lesquelles s'inscrit la poursuite de la réforme des lycées : préserver la diversité des savoirs en favorisant l'égalité des filières qui les incarnent ; pour ce faire, des aménagements ont été apportés aux différentes séries et classes ; favoriser la mise en place des dispositifs d'innovation pédagogique, centrés plus étroitement sur les besoins des élèves : aide individualisée en classe de seconde, travaux personnels encadrés en classes de première et terminale ; rénover les contenus d'enseignement en préservant les exigences intellectuelles indispensables à une formation de qualité. La réforme s'applique à la rentrée 2000 en classes de première des séries générales. Les classes terminales seront concernées à partir de la rentrée 2001. S'agissant de l'histoire-géographie, le ministre est particulièrement attaché à l'enseignement de ces disciplines qui fournissent des éléments indispensables pour la connaissance et la compréhension du monde actuel, et ce dans toutes les séries. La réforme des lycées conserve toute leur place à ces disciplines fondamentales. Les horaires actuels ont été maintenus dans la plupart des séries, sauf en série S. Le réaménagement de cette série a en effet été conduit avec le double souci d'une part, de privilégier les matières scientifiques, en particulier les sciences expérimentales, afin d'y attirer en priorité les élèves réellement motivés par les études scientifiques et d'autre part, de maintenir une part significative à la culture générale non scientifique. C'est cette préoccupation qui a conduit notamment à compenser la baisse de l'horaire d'histoire-géographie d'une demi-heure en classe terminale par l'introduction de dédoublements. Le groupe technique disciplinaire, à qui a été confiée l'élaboration des nouveaux programmes des lycées dont l'application interviendra en classe de seconde à partir de la rentrée 2001, proposera également des ajustements à l'actuel programme de première scientifique, qui seront appliqués à compter de la rentrée scolaire 2000.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Lasbordes](#)

**Circonscription :** Essonne (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 44876

**Rubrique** : Enseignement secondaire

**Ministère interrogé** : éducation nationale

**Ministère attributaire** : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 10 avril 2000, page 2282

**Réponse publiée le** : 14 août 2000, page 4822